

SOLUTION LOCALE

Organiser un marché de producteurs et d'artisans 100% local

La demande des consommateurs pour des produits « locaux » dont ils connaissent l'origine et le besoin des producteurs d'apporter une valeur ajoutée à leur production ont permis la création de chaînes d'approvisionnement courtes.

Cette fiche présente les modalités de sélection des producteurs et artisans pour l'organisation d'un marché.

PENSÉ POUR

INSTITUTIONS
LOCALES

EXPÉRIENCE LOCALE



LE RÈGLEMENT DU MARCHÉ DE TERROIR DE LÉGLISE

Marchés à la ferme, marchés de plein air, services de livraison de paniers/colis, commerces ambulants, de nombreuses solutions existent pour connecter l'offre et la demande.

Le marché du terroir de Léglise a été mis en place en mai 2013 sous l'impulsion de la Commune de Léglise en collaboration avec le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier.

Ses objectifs principaux sont de soutenir les acteurs économiques du territoire, les producteurs locaux, et de proposer une offre centralisée de produits locaux aux habitants et visiteurs dans une commune rurale de 28 villages et d'un peu plus de 5.000 habitants. Il a lieu chaque premier samedi du mois, d'avril à octobre et 7 bénévoles assurent une organisation dynamique de l'événement tout au long de la saison. C'est un événement rassembleur de toutes les forces vives de Léglise :

- des producteurs et artisans,
- des consommateurs, les habitants,
- des associations communales qui participent à l'organisation et font connaître ainsi leurs activités et retirent des bénéfices utiles pour le développement de leurs activités,
- des touristes.



En termes de concurrence, la Commune de Léglise, ses producteurs et les bénévoles du marché souhaitent promouvoir en priorité les productions issues de leur terroir. Une des particularités du marché de Léglise est qu'il a un statut de marché privé (et non public). De ce fait, les organisateurs ont la possibilité de limiter l'accès aux producteurs qui respectent le règlement du marché. Tous les commerçants ambulants ne sont pas nécessairement admis.

Afin d'objectiver le caractère local des produits, une charte avec des critères est mise en place sur une cotation maximale de 10 étoiles. Chaque candidat doit proposer au moins un produit avec minimum 6 étoiles. Ses autres produits devront atteindre le minimum de 4 étoiles.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Revue rurale de l'UE n°12 :
Les produits locaux et les circuits d'approvisionnement courts,
European network for rural development

Office du Tourisme de Léglise
00 32 (0)63 57 23 52 - o.t.leglise@gmail.com
Rue de Luxembourg, 46 - 6860 Léglise

MA TO DO LIST

DÉFINIR VOTRE VISION DU PRODUIT LOCAL

- Je définis ma vision du produit local et je note chaque exposant candidat en fonction de mes critères (proximité du lieu de production/transformation, saisonnalité, mode de production, circuit court, traçabilité, etc...)
- Je définis un ordre de priorité entre les fournisseurs du marché :
Exemple :
PRIORITÉ 1 = les producteurs fermiers qui pratiquent un accueil à la ferme
PRIORITÉ 2 = les producteurs fermiers
PRIORITÉ 3 = les coopératives agricoles
PRIORITÉ 4 = les artisans

FAIT

ELABORER LE REGLEMENT DU MARCHÉ

- J'accepte tout producteur ou artisan issu de la commune même s'il est en concurrence directe avec un autre producteur communal
- J'accepte des producteurs ou artisans des communes alentour s'ils offrent des produits non présents sur la commune.....
J'autorise l'accueil de producteurs et artisans plus lointains s'ils représentent un terroir identifié (exemple : mirabelle de Lorraine, sel de Guérande).....

ORGANISER LA CONCURRENCE

- Je décide d'un pourcentage minimum d'exposants en denrées alimentaires et producteurs fermiers.....
- Je décide pour certaines denrées d'un nombre maximum de producteurs présents sur le marché
- Je n'autorise aucun revendeur, chaque vendeur présent sur le marché doit être producteur ou le représentant officiel du producteur

